



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**3<sup>e</sup> édition de la Semaine des régions**

**UNE MOBILISATION POUR L'OFFRE, LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ  
DE LA FORMATION POSTSECONDAIRE EN RÉGION**

**Québec, le 5 février 2014** - Dans la foulée du lancement de la nouvelle politique nationale de la ruralité (PNR) et à la veille de la mise en œuvre d'une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, des acteurs des milieux de l'éducation et de la jeunesse ont profité du Salon emplois, affaires et stages en région, qui se déroulait aujourd'hui au Cégep Limoilou (campus de Charlesbourg) dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de la Semaine des régions, pour sensibiliser le gouvernement à l'occupation et à la vitalité des régions à caractère rural. La disponibilité, la diversité et la qualité de l'offre de formation postsecondaire doivent être prises en considération et sont des facteurs essentiels qui contribuent à l'occupation du territoire. La mobilisation, formée de Place aux jeunes en région (PAJR), la Fédération des cégeps, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) et Solidarité rurale du Québec (SRQ), souhaite que le gouvernement mette en place des actions concrètes en ce sens, notamment dans la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse.

En effet, les cinq organisations se réunissent aujourd'hui afin de créer une synergie et d'illustrer, par leur mobilisation, leur volonté de collaborer ensemble et avec le gouvernement. Toutes ont des enjeux dans des domaines différents concernant l'occupation du territoire, mais partagent la même préoccupation face au déclin du nombre de jeunes en région. Par ailleurs, le réseau collégial est un acteur majeur pour le développement local et régional puisqu'il contribue à la migration et à l'insertion en emploi des jeunes en région. À ce titre, une meilleure concertation des ressources favorisant la pérennité de la formation postsecondaire en région représente un incontournable de la prochaine Politique québécoise de la jeunesse.

« Pour sa part, PAJR est en mesure de témoigner que la qualité de l'offre de formation ainsi que celle des infrastructures et des services associés contribuent hautement à l'attractivité de la ruralité québécoise et à l'enracinement de plusieurs centaines de jeunes annuellement », mentionne R. Mathieu Vigneault, directeur général de PAJR.

« Offrir la diversité des programmes sur tout le territoire du Québec est nécessaire afin que les jeunes et les adultes aient accès à l'enseignement supérieur dans le domaine de leur choix. Il est prouvé que la proximité du lieu d'enseignement privilégie l'accessibilité et la diplomation », déclare M. Jean Beauchesne, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

« Les succès d'intégration des jeunes en région passent notamment par l'emploi. Les carrefours jeunesse-emploi travaillent à l'intégration des jeunes sur le marché du travail sur tout le territoire québécois. Il est dans l'intérêt de la jeunesse de valoriser les opportunités de carrières existantes en région et de faire connaître davantage les différents programmes de formations offerts par le réseau collégial en région », souligne Alexandre Soulières, directeur général du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

« Il est essentiel que le gouvernement, dans l'articulation de la prochaine politique québécoise de la jeunesse et des actions futures qui en découleront, considère l'importance du réseau collégial dans l'occupation dynamique de notre territoire, dans la formation d'une main d'œuvre qualifiée et de citoyens plus conscients de leurs rôle vis-à-vis de la société. Évidemment, il faut pour cela que les cégeps aient les moyens de remplir ces missions fondamentales », ajoute Éliane Laberge, présidente de la FECQ.

« Les cégeps sont des acteurs de premier plan dans les régions du Québec, » rappelle pour sa part madame Claire Bolduc présidente de Solidarité rurale du Québec. « Non seulement pour les savoirs qu'ils transmettent, mais aussi pour l'innovation et l'inventivité qu'ils génèrent dans les milieux. Ajoutons à cela qu'ils contribuent à la qualité de vie des citoyens grâce aux infrastructures culturelles et sportives qu'ils rendent disponibles et aux ressources d'animation qui y sont associées. »

#### **À propos de Place aux jeunes en région**

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est la référence québécoise en matière de migration des jeunes. En 2012-2013, près de 1 000 diplômés âgés entre 18 et 35 ans ont emménagé en région grâce au support de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. Pour tout savoir sur les services offerts par PAJR, consultez le [www.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.placeauxjeunes.qc.ca).

#### **À propos de la Fédération des cégeps**

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives. [www.fedecegeps.qc.ca](http://www.fedecegeps.qc.ca)

#### **À propos de la Fédération étudiante collégiale du Québec**

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) représente plus de 70 000 étudiants réunis dans 21 associations étudiantes présentes sur l'ensemble du territoire québécois. Depuis 23 ans, elle défend et promeut les droits et intérêts des étudiants des cégeps.

#### **À propos du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec**

Le RCJEQ regroupe, soutient et représente les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes. Le RCJEQ est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

#### **À propos de Solidarité rurale du Québec**

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 200 membres corporatifs et de plusieurs membres individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

-30-

#### **Sources et renseignements :**

Jessie Bilodeau  
Coordonnatrice aux communications et affaires publiques  
Place aux jeunes en région  
Bureau : 418 523-1117  
Cellulaire : 418 805-1672

Alexandre Soulières  
Directeur général  
Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec  
Bureau : 514 393-9155

Judith Laurier  
Directrice des communications  
Fédération des cégeps  
Cellulaire : 514 239-2088

Mylène Beuchée  
Coordonnatrice aux relations et aux  
communications  
Fédération étudiante collégiale du Québec  
Bureau : 514 396-3320  
Cellulaire : 514 554-0576  
Courriel : [crc@fecq.org](mailto:crc@fecq.org)

Cynthia Rivard, directrice des affaires  
publiques  
Solidarité rurale du Québec  
Cellulaire : 819-386-7464

*Secrétariat  
à la jeunesse*  
Québec 